



[www.Denis-Cailleaux.com](http://www.Denis-Cailleaux.com)

**Denis CAILLEAUX**

*Maître de conférences d'Histoire de  
l'art et d'Archéologie du Moyen Age*  
Université de Bourgogne (Dijon)  
UMR 5594

Titre de l'étude :

## **DE LA VILLE ANTIQUE A LA CITE MEDIEVALE : SENS IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> SIECLES**

Auteur : Denis CAILLEAUX  
Maître de conférences d'Histoire de l'art et d'Archéologie du Moyen Age  
Université de Bourgogne (Dijon)  
UMR 5594

Contact : [denis-cailleaux@noos.fr](mailto:denis-cailleaux@noos.fr)  
[denis.cailleaux@u-bourgogne.fr](mailto:denis.cailleaux@u-bourgogne.fr)

Edition : A paraître dans  
*Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Thevenot*  
Etudes réunies par Luc BARAY  
Editions Musées de Sens – Société archéologique de Sens

Document web : Texte originel, corrigé et complété. Format PDF  
Date du document originel : Janvier 2005  
Date de révision du document : Mars 2006

Pour citer ce document :  
CAILLEAUX (Denis)  
*De la ville antique à la cité médiévale :  
Sens IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles*  
édition électronique  
2006

# DE LA VILLE ANTIQUE A LA CITE MEDIEVALE :

## SENS IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> SIECLES

Denis CAILLEAUX

*Maître de conférences à l'Université de Bourgogne*

UMR 5594

Les médiévistes, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, s'interrogent sur les liens qu'entretient la ville du Moyen Age avec celle de l'Antiquité. Certains, à la suite de l'historien belge Henri Pirenne (1862-1935), considèrent la ville médiévale comme une création du Xe siècle, née du renouveau de l'économie marchande, sans lien direct avec la cité antique, même lorsque celle-ci occupait le même site. D'autres, au contraire, défendent la thèse d'une continuité de l'Antiquité tardive au haut Moyen Age, décrivant une cité certes réduite, mais encore dynamique<sup>1</sup>. Une troisième école, inspirée par March Bloc puis Georges Duby, constate la permanence des sites dans de nombreux endroits mais tient pour originale la nature et les fonctions de la ville médiévale. S'il ne fait aucun doute que la « vie urbaine » après le Xe siècle est très différente de celle d'avant le IV<sup>e</sup> siècle, en raison de la place dominante occupée par l'Eglise, de la nature nouvelle des institutions et de la composition sociale de la population urbaine, il reste néanmoins que, souvent, la ville du Moyen Age occupe le même site que la ville du bas Empire, qu'elle en a conservé le réseau de voirie et que son paysage urbain reste dominé par des édifices multi-séculaires.

Le constat est similaire pour nombre de villes contemporaines par rapport aux villes médiévales. Ainsi, l'aspect actuel de la ville de Sens résulte pour partie des choix faits par les autorités à la fin du Moyen Age pour mettre la cité en

---

<sup>1</sup> Ainsi VALLET (Françoise), *De Clovis à Dagobert. Les Mérovingiens*, [Découverte Gallimard], Paris, 1995, écrit p. 56 : « Il y a une continuité certaine entre les villes gallo-romaines et les villes médiévales restées sur les mêmes sites ; elles conservèrent leur urbanisme antique malgré les destructions, même si la destination des édifices fut parfois modifiée. »

état de se défendre contre les attaques. Au début de la Guerre de cent ans, Les responsables militaires préférèrent conserver les anciennes murailles plutôt que de bâtir un nouveau rempart et créèrent un profond fossé pour en interdire l'approche. Les faubourgs extérieurs furent détruits et l'agglomération réduite à la surface de la ville de la fin de l'Antiquité. Le développement de l'urbanisme sénonais a été soumis, jusqu'au milieu du XIXe siècle, à la contrainte que représentaient la muraille et les fossés. La ville n'a jamais réussi à s'affranchir des limites imposées par les courtines et aujourd'hui encore, les « promenades », qui sont établies à l'emplacement des douves et qui sont bordées par les vestiges des remparts, marquent la séparation entre la « vieille ville », appelée depuis peu « l'amande », et les quartiers périphériques. Le paysage de la ville « intra-muros » conserve une structure médiévale (rues sinueuses, parcelles en lanière et maisons à pans de bois) quand celui des quartiers « neufs » est fait de rues rectilignes, de parcelles de grande dimension et de pavillons isolés des constructions voisines.

L'exemple sénonais montre que la ville du XXIe siècle reste en grande partie tributaire d'une trame urbaine mise en place au Moyen Age, malgré les multiples incendies, les destructions révolutionnaires, l'urbanisme du XIXe siècle et les opérations immobilières des « promoteurs » contemporains. En conséquence, on peut s'interroger sur les antécédents de cette ville médiévale en recherchant les traces d'une éventuelle persistance de l'urbanisme antique au-delà du Ve siècle.

Pour mener cette enquête, nous nous sommes fondés sur les synthèses réalisées par différents archéologues [P. Parruzot, J. Nicolle, D. Perrugot...] au cours des dernières décennies, qui ont exploité les résultats des découvertes anciennes, collectées par A. Hure (HURE, 1931) et apporté leurs propres contributions à l'occasion de fouilles de sauvetage et de surveillances de travaux. Ces études ont généralement été accompagnées de « plans restitués » de la ville romaine. Nous en donnons la liste commentée en annexe. Pour la période médiévale, on doit constater la carence de l'archéologie et les synthèses se fondent sur la documentation historique. Les informations disponibles se limitent le plus

souvent aux édifices religieux, car la voirie comme l'habitat civil ne sont pratiquement pas documentés. L'étude la plus complète sur les édifices sénonais du premier âge chrétien reste celle de Brigitte Beaujard<sup>2</sup>. Pour le haut Moyen Age, nos informations sont tirées des travaux de Christian Sapin<sup>3</sup> et les historiens sénonais

### **Sens antique : essai de synthèse.**

Bien que les découvertes archéologiques aient mis en évidence des traces d'habitat de la Tène finale, il ne semble pas faire de doute que la ville de Sens doit son origine à la colonisation romaine du Ier siècle de notre ère<sup>4</sup>. La « ville neuve » romaine fut établie à partir des années 40-50 sur le site aménagé d'un ancien delta de la Vanne, sur la rive droite de l'Yonne. La trame urbaine qui fut alors établie formait un quadrillage orthogonal de rues et ruelles, organisé à partir de deux voies principales : le *cardo*, orienté Nord-Sud, correspondant à l'actuelle rue Beaurepaire et à ses prolongements<sup>5</sup>, et le *decumanus* représenté par la rue Thénard et la rue Charles-Leclerc<sup>6</sup>. Un quartier artisanal fut également fondé sur la rive gauche de la rivière. L'espace urbain, limité par des nécropoles, s'étendait sur 200 ha environ, mais l'occupation du site était d'inégale densité. Jusqu'aux premières décennies du IIe siècle, l'habitat paraît avoir essentiellement été fait de constructions en bois, souvent détruites par des incendies. A partir des années 120-140, l'aspect de la ville évolua considérablement : les constructions privées utilisèrent alors la pierre et la brique et d'importants édifices publics furent érigés. Un amphithéâtre fut bâti au Nord-Est de la ville, près de la voie menant à Troyes. Peu avant 250, Caius Amatus Paterninus y offrait des jeux et des combats de gladiateurs<sup>7</sup>. La cité, appelée *Agendicum*, *Agedicum* ou *Agetincum* selon les sources, prospéra jusqu'au milieu du IIIe siècle. La seconde moitié du siècle, au contraire, fut

---

<sup>2</sup> BEAUJARD, 1992.

<sup>3</sup> SAPIN, 1986.

<sup>4</sup> Une synthèse des connaissances sur la ville antique a été établie par PERRUGOT, 1990.

<sup>5</sup> Pierre Parruzot nous a indiqué autrefois que le *cardo* était fondé sur une digue naturelle.

<sup>6</sup> Une hypothèse ancienne et désormais abandonnée, défendue par HURE, 1931, voyait dans les actuelles rue de la République et Grande-Rue les axes majeurs de la voirie antique.

<sup>7</sup> JULLIOT, 1898, p. 26.

marquée par les crises et les destructions qui entraînent une importante dépopulation.

A une époque indéterminée, entre les années 270 et la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la cité, désignée désormais sous le nom de *Senones* ou *civitas Senonum*, connut un bouleversement urbanistique consécutif à l'édification d'une enceinte fortifiée. La muraille, de forme ovale, qui protégeait une surface de 40 ha environ, fut établie autour de l'ancien centre monumental de la ville ouverte<sup>8</sup>, oblitérant l'ancien système de voirie et l'organisation des *insulae* du I<sup>er</sup> siècle, tout en conservant les axes de circulation principaux.

Les quartiers périphériques, désertés, furent arasés. Les monuments publics furent détruits et leurs matériaux réutilisés pour l'édification de la forteresse. Les stèles funéraires des nécropoles péri-urbaines furent également reconverties en pierre à bâtir. La destruction des grands édifices, la « récupération » des monuments funéraires et la redistribution de l'espace urbain furent réalisés dans un moment de profond changement culturel, quand les Sénonais se convertissaient au Christianisme. La mention d'un évêque de Sens, *Severinus*, dans la liste des signataires de l'assemblée dite « concile de Cologne » en 346, atteste la diffusion de la religion nouvelle dans la ville au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. A la fin du siècle, vers 385, la cité fut choisie comme chef-lieu d'une nouvelle province administrative, la IV<sup>e</sup> Lyonnaise ou Grande Sénonie, ce qui semble prouver qu'elle était encore une agglomération dynamique. L'un des premiers gouverneurs de cette *Maximae Senoniae*, *Claudius Lupicinus*, peut-être un ancien Maître de la cavalerie, était chrétien, comme le prouve le chrisme gravé sur l'une des plaques de bronze dédiée à sa mémoire<sup>9</sup>.

A la charnière des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, l'urbanisme de la cité connut encore une modification considérable. Il semble en effet qu'une véritable catastrophe ait

---

<sup>8</sup> L'enceinte paraît avoir été implantée en fonction du forum, peut-être situé à l'emplacement du Clos des Jacobins, entre la Grande-Rue et la rue Charles-Leclerc. Cf. DELOR, 2002, p. 653.

<sup>9</sup> JULLIOT, 1898, p. 31.

alors frappé l'agglomération, entraînant la destruction presque totale du bâti<sup>10</sup>. Certains auteurs ont considéré que c'est à la suite dans ces événements que l'enceinte fut dressée. D'autres défendent la thèse d'une construction des murailles à une époque antérieure. On peut également proposer une troisième piste de réflexion en considérant qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle le rempart restait inachevé et que sa construction, commencée à la fin du III<sup>e</sup> siècle se poursuivit jusqu'au début des années 500. Des différences dans la disposition des courtines indiquent peut-être, par ailleurs, une modification du projet au cours des travaux. En effet, les murailles proches de la rivière, au Sud comme au Nord, sont faites d'un long mur rectiligne, alors qu'ailleurs se succèdent de longues courbes et contre-courbes. A titre d'hypothèse, nous suggérons qu'il y ait pu avoir à l'origine un projet de *castrum* de plan rectangulaire, entre la rivière à l'Ouest et l'actuelle rue de la République à l'Est, puis que ce projet fut transformé pour étendre l'enceinte vers l'Est<sup>11</sup>.

Quelle que soit l'époque de sa construction, il apparaît que la muraille au début du Ve siècle ne protégeait qu'un vaste espace quasiment vide de constructions ou un champ de ruines. En effet, alors que la cité était pourvue de l'une des plus vastes enceintes de la Gaule du nord et qu'elle tenait une place importante dans l'organisation administrative et religieuse, on ignore tout, pour cette époque, de sa parure monumentale et l'habitat civil paraît singulièrement pauvre. Trois zones *intra-muros* seulement conservent des traces archéologiques d'occupation au-delà du début du Ve siècle : 1) le secteur Ouest de la ville, près

---

<sup>10</sup> *Gallia*, t. XVI, 1958, p. 315 : « à la suite de la troisième destruction de la ville que l'on situe au début du Ve siècle, il a été procédé à un énorme remblayage qui aboutit à la formation d'une vaste plate-forme servant de support à l'enceinte ». Jean Nicolle associait ces destructions du début du Ve siècle à la construction de l'enceinte.

<sup>11</sup> Les observations faites sur le rempart, au-delà de la rue de la République, vont à l'encontre de cette thèse. En effet, sur le site du 4, Bld du Mail, Valérie Renard, qui a observé les fondations de la muraille, conclue que « les indices chronologiques semblent (...) indiquer que l'édification a pu se faire dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle ». Cf. *Bilan scientifique du SRA Bourgogne*, 1991, p. 125-126.

de la rivière ; 2) le quartier situé à l'opposé, dans la partie Est de l'enceinte ; et 3) les abords actuels de la cathédrale, au centre nord de la ville fermée<sup>12</sup>.

On peut s'interroger sur la réalité de cette image d'une ville « vide » transmise par l'archéologie<sup>13</sup>. Il faut observer que les travaux archéologiques n'ont concerné qu'une faible surface de l'espace *intra-muros*, et le plus souvent l'emprise de la voirie ou des cœurs d'îlots peut-être dépourvus de constructions depuis toujours. Or, il est assez probable que les habitations urbaines du haut Moyen Age étaient placées sur les rives des voies de circulation, conservées de l'époque antérieure et encore en usage de nos jours, et qu'elles se trouvaient ainsi à l'emplacement même des immeubles de la ville contemporaine. Cet habitat du haut Moyen Age, quand il a été observé à Sens, apparaît formé de structures légères, où le bois domine, établi au-dessus des couches de destruction de la fin de l'Antiquité. Une part importante de telles structures a pu être oblitéré par les constructions ultérieures, en particulier par le creusement des caves des maisons médiévales, échappant ainsi à l'observation archéologique. Par ailleurs, des vestiges de la ville antique ont pu être utilisés longtemps sans transformations notables.

### **La ville mérovingienne.**

Entre le Ve et le VIIIe siècle, la ville de Sens ne semble constituée que de quelques îlots d'habitat dispersés à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Hors des murs, des nécropoles, des ruines colossales et quelques – modestes – basiliques périphériques formaient une zone tampon entre la campagne et la « cité ». A

---

<sup>12</sup> PARRUZOT, 1971, p. 19 : « De rares témoins matériels mérovingiens ont été trouvés intramuros. Par un curieux hasard, tous ont été recueillis à moins de 100 m de la cathédrale, et dans le périmètre de plus grande densité des tessons de céramique d'Argonne du IVe siècle. »

<sup>13</sup> Ainsi, près de la porte d'Yonne, dans l'un des quartiers les plus dynamiques de la ville du XIIIe siècle, les fouilles de l'îlot Gennetier n'ont révélées aucune trace d'habitat entre le haut Moyen Age et les Temps modernes, conduisant l'auteur de la notice 118 du catalogue de l'exposition *Bourgogne médiévale. La mémoire du sol*, Mâcon, 1987, à écrire, p. 89 : « On a donc émis l'hypothèse d'un habitat résiduel du Ve-VIIe siècles. [...] En tout cas, il s'agit des derniers témoins de construction dans cette partie de la ville puisqu'il faut attendre le XVIIIe siècle pour que l'habitat y revienne. » L'auteur précise néanmoins que sur cette parcelle ont été fouillées des fosses dépotoirs « qui, du XIIe au XVIIe siècles, sont les seuls témoins d'occupation postérieure [aux Ve-VIIe siècles]. »

l'intérieur des courtines, seules quelques rares traces de « cabanes » associées à des fosses dépotoirs attestent la continuité de la présence humaine. Celle-ci semble concentrée le long d'un nouvel axe central Est-Ouest - qui deviendra la Grande-Rue - dérivé d'un *decumanus* secondaire de l'ancienne ville ouverte et au voisinage du *cardo* principal. Le cœur de la cité abritait cependant un ensemble monumental au sujet duquel nous ne savons pratiquement rien : le groupe cathédral.

Les évêques de Sens, métropolitains d'une vaste province, occupaient une place politique importante tant dans la cité<sup>14</sup> que dans le(s) royaume(s)<sup>15</sup> et ils possédaient assurément un patrimoine monumental en rapport avec leur rang. Selon les sources historiques<sup>16</sup>, ils disposaient, à l'intérieur de l'enceinte, d'un ensemble d'édifices formé d'une basilique principale (Saint-Etienne), d'une basilique secondaire (Sainte-Marie ou Notre-Dame) et d'un baptistère (Saint-Jean). L'emplacement de ces églises n'est pas connu et leur existence est même parfois contestée pour l'époque mérovingienne, car les textes qui les mentionnent sont tardifs<sup>17</sup>. Si le groupe épiscopal ne fut pas complet dès le IVe-Ve siècle, il semble néanmoins probable qu'il était en place avant le VIIIe-IXe siècle, bien qu'aucune trace archéologique n'ait été repérée. Dans cette

---

<sup>14</sup> Deux évêques, au-moins, ont assuré un rôle dans la défense de la ville : saint Loup, qui fit fuir les troupes de Clotaire lors du siège de 615, et saint Ebbon, qui anima la résistance contre les sarrasins en 731.

<sup>15</sup> L'importance du siège épiscopal de Sens a été assurément exagérée par les historiens locaux, mais les re-lectures récentes des sources tendent à trop minorer sa place dans la géo-politique du haut Moyen Age. Ainsi, il nous paraît difficile de suivre Michel Fixot (*Archéologie médiévale*, t. XXIV, 1994, p. 589-591) lorsqu'il écrit : « L'une des originalités de cette Province [de Sens] réside dans le fait que le siège métropolitain apparaît d'emblée, au cours du haut Moyen Age, comme un siège faible, né d'un cadre administratif antique et du démembrement de la Première Lyonnaise à la fin du IVe siècle, mais sans connaître par la suite le support ou le relais de justifications nouvelles permettant d'affirmer sa prééminence (...). La division de la Province entre plusieurs royaumes, à l'époque mérovingienne, devait contribuer encore à l'effacement de la métropole religieuse. »

<sup>16</sup> La mention la plus ancienne des basiliques épiscopales (Saint-Etienne et Sainte-Marie) se trouve dans la *Vie de saint Loup*, rédigée au début du VIIIe siècle. Texte dans DURU (Abbé L.-M.), *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. 1, Auxerre-Paris, 1850, p. 241.

<sup>17</sup> Les trois édifices n'apparaissent sous la forme d'un groupe épiscopal que dans la *Grande Passion de saint Savinien* rédigée au XIe siècle.



hypothèse, il est vraisemblable qu'il se trouvait à l'endroit même, ou dans le proche voisinage, de l'actuelle cathédrale gothique<sup>18</sup>.

La résidence de l'évêque s'élevait à proximité de l'*ecclesia*. La *domus ecclesiae*, proche de l'église Saint-Etienne, n'est attestée que dans la *Vie de saint Loup* (VIIIe siècle), mais elle existait antérieurement, peut-être dès le IVe siècle, si l'évêque occupait à cette époque le bâtiment gallo-romain découvert sous la cour de l'ancien archevêché, au sud de la cathédrale gothique. Cet édifice, de grandes dimensions, daté du IIIe siècle, fut restructuré pour permettre l'aménagement d'une salle de bonne taille (5,40 x 6,20 m.) au IVe siècle<sup>19</sup>. La découverte, lors des fouilles, d'une bague ornée d'un chrisme gravé sur le chaton et, surtout, d'une épingle de palium (IVe s.), sont des indices qui militent en faveur de l'hypothèse d'une occupation épiscopale du lieu. De même, la présence dans le bâtiment d'un balnéaire peut être rapprochée d'une découverte similaire à Rouen, dans la un édifice du milieu du IVe siècle établi sur le site des basiliques épiscopales<sup>20</sup>.

Selon les observations archéologiques, la « maison » romaine de la cour de l'Archevêché fut détruite vers le début du Ve siècle et un artisan tabletier installa son atelier dans les ruines, comme l'atteste la découverte de nombreux peignes en os d'époque mérovingienne<sup>21</sup>. Ces peignes étaient peut-être destinés au commerce, mais on connaît aussi leur fonction liturgique et la présence de l'atelier de tableterie pourrait témoigner de la continuité de l'usage du site par les évêques ou par des artisans à leur service<sup>22</sup>.

---

<sup>18</sup> L'hypothèse d'une « cathédrale » primitive établie hors des murailles, dans le faubourg Est, a souvent été évoquée. On peut exclure le site de l'église Saint-Savinien/Saint-Pierre-le-Vif qui était à usage funéraire. Le site des églises St-Léon/St-Jean /St-Eracle, est étroitement associé au souvenir des évêques du Haut Moyen Age, mais là encore il paraît s'agir de sites d'inhumation.

<sup>19</sup> *Bourgogne médiévale. La mémoire du sol*, Mâcon, 1987, p. 56. *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc, 1989, p. 154-156.

<sup>20</sup> LE MAHO (Jacques), « Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993 », *Archéologie médiévale*, tome XXIV, 1994, p. 1-49.

<sup>21</sup> *Bourgogne médiévale. La mémoire du sol*, Mâcon, 1987, p. 56-58. *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc, 1989, p. 154-156. Les monnaies les plus récentes trouvées sur ce sites ont été émises sous Arcadius, vers 408.

<sup>22</sup> Dans *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc, 1989, p. 249, Christian Sapin relevait déjà, à propos des fouilles de la cour de l'ancien archevêché, que « les lots

Des sources historiques modernes proposent de rechercher ailleurs la maison de l'évêque. En effet, selon Tarbé<sup>23</sup>, la résidence épiscopale, avant l'époque carolingienne, aurait été située plus au Nord, près du *decumanus* principal, puis elle fut déplacée au Sud, à l'emplacement qu'elle occupa jusqu'en 1905. Dans ce cas, l'évêque aurait logé dans le secteur de la future chapelle Saint-Cyr du Cloître (Rue Drapès)<sup>24</sup> ou dans l'ancien édifice romain qui s'étendait entre l'actuel Hôtel de Ville et les murailles Nord, là où Pierre Parruzot a observé des murs antiques conservés sur près de trois mètres de hauteur<sup>25</sup> et un témoignage matériel de la Christianisation<sup>26</sup>.

Le deuxième secteur de la ville *intra-muros* qui paraît avoir conservé une activité au haut Moyen Age est le quartier Sud-Ouest. A proximité du lieu où s'élèvera la résidence royale au XIIIe siècle, les archéologues ont retrouvé des traces d'occupation des Ve-VIIe siècles (Ilot Gennetier)<sup>27</sup> et du VIe-VIIe siècles (Hôtel Arcade).

Un troisième secteur semble également occupé au-delà du Ve siècle : c'est celui de la partie haute de la Grande-Rue, près de la future Porte Formau. Là, à la fin du XIXe siècle, on a trouvé dans le terrain de l'école Saint-Edme – devenue plus tard l'Ecole Thénard et actuellement l'Ecole Saint-Etienne – une mosaïque ornée d'une scène représentant deux cerfs encadrants un cratère côtelé d'où jaillissent des branchages feuillus. Datée de la fin du Ve ou du VIe siècle, cette mosaïque était proche d'une autre, à décor géométrique, elle aussi datée du VIe siècle. Près de là, Pierre Parruzot a trouvé, en 1949, un chapiteau de marbre

---

exceptionnels de céramiques et d'os décorés ne sont peut-être pas sans rapport avec la proximité du groupe épiscopal ».

<sup>23</sup> TARBE, 1838, p. 216 et 506.

<sup>24</sup> Chapelle fondée par l'archevêque Richer (+ 1091).

<sup>25</sup> *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc, 1989, p. 248 ; DELOR, 2002, p. 654.

<sup>26</sup> Société archéologique de Sens, séance du 10 janvier 1950 : « M. Parruzot : Céramique chrétienne du IVe siècle. Trouvé Place Drapès, un fragment de céramique gallo-romaine présente plusieurs symboles chrétiens. C'est avec une lampe, le plus ancien témoignage matériel du Christianisme dans notre ville ».

<sup>27</sup> *Bourgogne médiévale. La mémoire du sol*, Mâcon, 1987, p. 88-89. *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc, 1989, p. 154.

blanc d'époque mérovingienne<sup>28</sup>. Lors de sa découverte, l'image de la mosaïque « aux cerfs » avait été considérée comme une scène évocatrice du baptême, mais cette interprétation avait été critiquée car les animaux ne s'abreuvent pas à la vasque, mais mangent les feuilles des branchages. La scène est plus vraisemblablement inspirée du psaume 41, verset 2 ; mais le contexte baptismal n'est peut-être pas absent car les « fouilles » de 1949 ont révélé la présence, dans le même secteur, d'une « petite piscine en béton de tuileau rose, revêtue de plaques de calcaire blanc, poli et très dur » ainsi que, « à quelque distance les restes de l'aqueduc qui alimentait la piscine »<sup>29</sup>. De telles dispositions peuvent correspondre à un établissement thermal mais également à un édifice baptismal.

Les traces archéologiques de l'occupation humaine dans la ville fortifiée aux Ve-VIIe siècles sont peu importantes, mais on doit observer que c'est précisément dans la proximité de ces secteurs que sont mentionnées, par les sources historiques, les plus anciennes églises internes aux murailles : la cathédrale, Saint-Maximin, au Sud-Ouest, et Saint-Hilaire, au Sud-Est<sup>30</sup>.

La caractéristique nouvelle de la cité à l'époque mérovingienne tient dans la fondation, à la périphérie de l'enceinte, de sanctuaires religieux, peut-être accompagnés de secteurs habités. Au Sud, sur la route d'Auxerre, un monastère dédié à Saint-Rémy était fondé, dès avant le VIIe siècle<sup>31</sup>, à un jet de pierre de la courtine. Au Nord de la muraille, sur la route menant à Paris, près de l'église Saint-Didier (fondée au IXe siècle), Jean Nicolle a fouillé les vestiges d'une

---

<sup>28</sup> *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc, 1989, p. 248 ; DELOR, 2002, p. 707.

<sup>29</sup> Procès verbaux de la Société archéologique de Sens, 10 mai 1949 ; *Gallia Hist.*, t. 8, 1950, p. 159.

<sup>30</sup> Il s'agit de deux monastères de femmes, cités pour la première fois dans un diplôme attribué à Louis le Pieux établi vers 826 ou 840.

<sup>31</sup> Un abbé de Saint-Rémy, Madégisile, usurpa le siège épiscopal de Sens lors de l'exil de l'évêque saint Loup, vers 620. En 1952, le chevet d'une église fut découvert, puis « plusieurs sarcophages de pierre blanche ont été mis au jour au cours de travaux. L'un de ces sarcophages, orné de gravures en arêtes de poisson, est identique à plusieurs tombeaux de ce genre, tous datés des VIe et VIIe siècles. Ces découvertes semblent établir l'existence en ce lieu d'un édifice préexistant à l'abbaye ».

habitation du haut Moyen Age, recouverte par une nécropole de l'an Mil<sup>32</sup>. A l'Ouest, dans l'Ile d'Yonne, on trouvait une basilique (VIIe siècle) érigée plus tard en église paroissiale sous le vocable de Saint-Maurice<sup>33</sup>. Les quartiers extra-muros les plus importants étaient situés à l'Est. A l'entrée de l'ancienne voie romaine menant vers Troyes, trois sanctuaires avaient été fondés avant le IXe siècle : l'église des SS. Gervais et Protais<sup>34</sup>, le monastère St-Jean-St-Eracle<sup>35</sup> et la basilique Sainte-Marie-de-la-Porte<sup>36</sup>. Il est vraisemblable que quelques artisans et serviteurs des communautés religieuses avaient établi leurs logis à proximité. Plus loin, on trouvait l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif (VIe siècle), les basiliques Saint-Sérotin et Saint-Savinien, une vaste nécropole<sup>37</sup> et certainement quelques bâtisses qui donnèrent naissance, plus tard, à un bourg monastique. Hors de la ville, au Nord, se dressait également l'abbaye Sainte-Colombe (VIe s.).

Au total, le tableau que l'on peut dresser de la cité du Haut Moyen Age est celui d'une ville à pôles multiples, répartis entre différents secteurs à l'intérieur

---

<sup>32</sup> NICOLLE (Jean), « Une demeure carolingienne à Sens (Yonne) ? », *Revue archéologique de l'Est*, t. 5, 1954, p. 295-297.

<sup>33</sup> Une nécropole mérovingienne entoure cette église dans les murs de laquelle, à la suite des destructions de 1940, a été trouvé un chapiteau du haut Moyen Age. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1946, p. 201.

<sup>34</sup> Eglise placée plus tard sous le vocable de Saint-Léon, en raison des miracles opérés sur la sépulture de l'évêque Léon (Leo) de Sens, inhumé dans cette basilique en 541. Construction antérieure au VIIIe siècle, car la tour de l'église sert de point d'observation à des assaillants. L'évêque *Agraecius*, cité par Sidoine Apollinaire dans une lettre écrite peu avant 475, aurait été inhumé à Saint-Gervais en 487.

<sup>35</sup> La fondation de ce monastère par l'évêque Eraclius vers 515 est contestée car cet évêque sénonais a probablement été « inventé » au IXe siècle. Les basiliques Saint-Eracle et Saint-Jean sont citées pour la première fois dans un diplôme de Louis le Débonnaire daté du 9 mai 827, mais leur fondation était antérieure au IXe siècle. Une opérations archéologique récente a montré la présence de sépultures d'époque mérovingienne, avec mobilier VIe-VIIe siècle, sur le flanc ouest de l'ancienne abbaye Saint-Jean. Cf. PERRUGOT (Didier), « Découvertes archéologiques sur le site de l'ancienne abbaye Saint-Jean en 1998 », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, Nulle série, tome III, 2002, p. 65-75.

<sup>36</sup> Monastère fondé à une époque inconnue, mais antérieure au milieu du IXe siècle, car il fut incendié par les Normands en 872.

<sup>37</sup> Une vaste nécropole du haut Moyen Age, extension de la nécropole gallo-romaine du Ier-IIIe siècle découverte au Sud de la rue d'Alsace-Lorraine et fouillée par M. Delinon en 1966, a été repérée au Nord des anciens bâtiments monastiques de Saint-Pierre-le-Vif. Il convient de corriger sur ce point les informations données par DELOR, 2002, p. 707, fondées sur un diagnostic archéologique erroné.

de l'enceinte et quelques petits bourgs périphériques attenants à un sanctuaire. Dans ce paysage, se dressaient encore les vestiges d'imposants édifices romains. A l'Est, l'amphithéâtre montrait toujours une partie de ses arcades, conservées jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Au Sud, ce sont les vestiges du vaste complexe thermal de la Mothe du Ciar qui dominaient la plaine alluviale et le gué de Salcy qui permettait de franchir la rivière en amont de la ville. L'emplacement des nécropoles antiques était toujours identifiable, le long de la voie de Sens à Troyes, et les moines de Saint-Pierre-le-Vif inhumaient les nouveaux défunts sans perturber les sépultures des siècles antérieurs.

A l'intérieur de l'enceinte, quelques voies antiques étaient toujours actives. L'ancien *decumanus maximus* menait du quartier cathédral vers la porte Est de l'enceinte – porte Saint-Léon – puis se poursuivait par la voie menant à Troyes en longeant l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif. Ce même *decumanus*, à l'Ouest, conduisait peut-être vers un gué ou un pont franchissant l'Yonne au niveau de la partie centrale de l'île<sup>39</sup>. Un *decumanus* secondaire de l'ancienne ville ouverte, traversant maintenant le milieu de la ville fortifiée, était devenu un axe principal de circulation, sans toutefois déboucher hors de l'enceinte<sup>40</sup>. L'axe

---

<sup>38</sup> Selon TARBE, 1838, p. 234, des vestiges antiques subsistaient en élévation dans le faubourg est de la ville. Il écrit en effet : « Près d'un puits, appelé le puits de la chaîne, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, on voyait encore les colonnes d'une porte antique qui conduisait à l'Amphithéâtre et aux Arènes » (Tarbé distingue deux édifices). Cette porte est citée notamment à l'occasion de l'entrée à Sens de l'archevêque Regnault de Beaune en 1602. Le récit de cette cérémonie, conservé aux Archives départementales de l'Yonne sous la cote H.33 et publié dans CHARTRAIRE (Eugène), *Cartulaire du chapitre de Sens*, Sens, 1904, p.271-277, rapporte que le nouvel archevêque arriva « par derrière Saint Anthoine, à la fausse porte du fauxbourg Notre-Dame, dite la porte du Puits de la Chaîne, à laquelle et entrée dudit fauxbourg se présentèrent les maire et eschevins en estat ».

<sup>39</sup> L'emplacement actuel des deux ponts de l'Yonne, dans l'axe de la Grande Rue, est une disposition médiévale. A l'époque antique et au haut Moyen Age, si un pont existait, il est probable qu'il était situé en aval, au Nord de l'église Saint-Maurice. PARRUZOT, 1971, p. 16 retenait également l'hypothèse d'un « gué sur l'Yonne, en aval de l'endroit où s'élève maintenant l'église Saint-Maurice ». DELOR, 2002, p. 638 signale la découverte, en 1904, de quatre arches d'un pont « au centre de l'île d'Yonne ».

<sup>40</sup> Les deux portes associées à cette voie, la porte d'Yonne à l'Ouest et la porte Formau à l'Est, sont probablement des percements médiévaux. Un dessin des fouilles pratiquées en 1850 en avant de la porte Formau montre la présence du soubassement du rempart du bas-empire, qui se continuait sans interruption à l'endroit du passage de la voie. Cf. *Album Thiollet*, Sens, 1994, planche III.

Nord-sud de la ville reprenait le tracé de l'ancien *cardo* principal, prolongé au Sud par la voie menant à Auxerre et au Nord par celle se dirigeant vers Paris. On observera la permanence de cette voie urbaine qui est restée, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, la « traverse » de la ville<sup>41</sup>.

Si une part importante de l'espace intra-muros n'était plus occupée au-delà du Ve siècle, la trame urbaine n'avait pas pour autant totalement disparu. Les anciennes voies secondaires de la ville du Bas Empire, même si elles n'étaient plus entretenues, subsistaient dans le paysage, limitant des îlots dans lesquels se dressaient encore les ruines d'édifices abandonnés ou partiellement réutilisés. Dans ses fouilles du n° 9, Cours Tarbé, Didier Perrugot a constaté que l'habitat mérovingien était associé à des murs antiques encore conservés en élévation<sup>42</sup> et Jean Nicolle a observé, dans le bas de la Grande-Rue (Ilot Gennetier) des murs du Bas Empire encore hauts de 5 mètres et voisins de traces d'occupation de l'époque mérovingienne<sup>43</sup>. Dans le même secteur, rue de l'Épée et rue Saint-Romain (actuelle rue Jossey), on voyait encore aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans les caves, des mosaïques antiques conservées en place<sup>44</sup>.

### **La renaissance de la ville carolingienne ?**

Les documents d'archives et quelques rares observations archéologiques attestent la transformation du paysage urbain sénonais à partir du règne de Charlemagne, principalement – sinon même exclusivement – par la construction de nouveaux édifices religieux.

Hors du périmètre du *castrum*, de nouveaux sanctuaires furent édifiés ou restaurés sur la route de Paris (église Saint-Didier), sur la route de Troyes (église Saint-Sauveur, devenue Saint-Savinien) et sur la route d'Auxerre (église Saint-Paul). Plus loin, à l'est de la cité, une église cimétériale dédiée au Sauveur était fondée par l'archevêque Magnus pour veiller sur les sépultures

---

<sup>41</sup> Cf. PINON (Pierre), « La traverse de Sens », dans *Le Sénonais au XVIIIe siècle. Architecture et territoire*, Sens, 1987, p. 317-325.

<sup>42</sup> DELOR, 2002, p. 708.

<sup>43</sup> DELOR, 2002, p. 656.

<sup>44</sup> TARBE, 1838, p. 112 et HURE, 1931 p. 246-247.

des chanoines de la cathédrale. A l'exception de Saint-Didier, proche de la muraille, les nouvelles églises étaient situées à une distance d'environ 3000 mètres de la cité et formaient, avec la basilique plus ancienne de l'abbaye Sainte-Colombe, une « couronne de prière » disposée en demi-cercle sur la rive droite de l'Yonne. L'équipement religieux fut également renforcé à l'intérieur de l'enceinte par la construction de trois nouvelles églises. A la fin du IXe siècle, un sanctuaire dédié à saint Benoît fut établi à l'intérieur de la courtine, du côté du Nord, près du quartier épiscopal, pour servir de refuge aux moines de Sainte-Colombe. Une autre église, au même moment, fut dressée au carrefour des deux grands voies intérieures. Dédiée à Sainte-Colombe, cette chapelle fut plus tard désignée comme l'église « du carrouge », c'est-à-dire « du carrefour ». La troisième église fut aussi dressée (vers 937) sur le grand axe Est-Ouest de la ville fortifiée, mais, à l'Est, au voisinage d'une tour qui lui donna son surnom : Saint-Pierre-le-Donjon. Les chantiers les plus importants concernèrent le quartier épiscopal, lorsque l'archevêque Wenilo entreprit la reconstruction de la cathédrale, au milieu du IXe siècle.

En l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet d'affirmer que la fondation des nouveaux sanctuaires entraîna ou accompagna un développement de l'habitat. Comme à l'époque précédente, l'espace intérieur de l'enceinte n'était occupé que par quelques îlots de maisons, séparés par des vastes espaces libres. Cette situation était commune à l'ensemble des villes d'Occident<sup>45</sup>. Il faudra attendre la fin du XIe siècle, au plus tôt, pour constater une densité plus forte d'édifices dans l'espace intra-muros, mais à cette époque encore les chanoines de la cathédrale pourront établir leur « cloître » au cœur de la ville sans obstacle, obtenant même l'autorisation de le clore de murs et de fossés sans que soit jamais évoquée la gêne que de tels travaux pourraient occasionner au voisinage. Notons que l'établissement du quartier des chanoine, aux XIe-

---

<sup>45</sup> La situation était identique à Rome. Vers l'an Mil, la capitale de la Chrétienté « ne possède plus de véritable noyau urbain, mais ne présente que des agglomérations d'habitat autour des divers sanctuaires (églises des quartiers ou monastères) ainsi qu'aux abords de quelques voies principales, de certaines portes, ou d'édifices profanes plus ou moins ruinés. » CAILLET (Jean-Pierre), « Architecture et décor monumental » dans RICHE (Pierre), dir., *L'Europe de l'an Mil*, éd. Zodiaque, 2001.

XIIe siècles, s'accompagna de la « privatisation » d'une partie de la grande voie Est-Ouest qui fut enclose dans le cloître.

### **Conclusion.**

L'examen de la question de la continuité urbaine entre l'Antiquité et le Moyen Age à partir de l'exemple de Sens montre que d'importantes « ruptures » se sont produites entre le Ier et le Xe siècle, mais celles-ci ne recouvrent pas nécessairement le phasage traditionnel. En effet, c'est à l'intérieur même des « temps antiques » que l'on observe la première transformation du paysage urbain, lorsque la ville ouverte fut détruite et remplacée par la ville fortifiée. A partir du IVe-Ve siècle, la cité de Sens, enclose dans ses murailles, est une ville d'une toute autre nature que la colonie romaine du Ier siècle : c'est une véritable ville neuve, qui n'a peut-être conservé de l'ancienne ville ouverte tout au plus que quelques éléments de voirie.

La ville mérovingienne, christianisée, dépeuplée n'est que le prolongement de la cité de l'Antiquité tardive. Elle en conserve les fortifications, les vestiges des édifices publics et la fonction administrative. Mais l'agglomération est alors une coque vide et on ne trouve à l'intérieur de la forteresse que quelques îlots d'habitations, au voisinages de basiliques curieusement fondées contre le parement interne des courtines. Si le quartier épiscopal, établi pratiquement au centre de l'enceinte, est certainement le « noyau » de la ville, les pôles d'activité sont ailleurs, hors des murailles, près des monastères de Saint-Rémy, de Saint-Jean, de Saint-Pierre, de Saint-Maurice dans l'île, peut-être de Saint-Médard sur la rive gauche, et plus loin au Nord, près de Sainte-Colombe.

L'époque carolingienne ne paraît pas modifier sensiblement la situation de la ville. De nouveaux sanctuaires sont fondés dans l'enceinte, mais sans entraîner nécessairement le développement d'un secteur d'habitat car leur vocation est essentiellement celle de refuge : Sainte-Colombe-du-Carrouge et Saint-Benoît pour les moines de Sainte-Colombe ; Saint-Pierre-le-Donjon pour ceux de Saint-Pierre-le-Vif. Les sanctuaires périphériques, créés ou restaurés aux IXe et Xe siècles, paraissent liés à la fonction cimétériale (Saint-Didier, Saint-



Sauveur-des-Vignes et peut-être aussi Saint-Paul) plutôt qu'au service paroissial. Leur situation géographique montre que les grands axes de circulation de l'époque antique sont toujours en service, principalement la voie Nord-Sud bordée par les églises suivantes : Ste-Colombe, St-Didier, Ste-Colombe-du-Carrouge, St-Rémy et St-Paul. A l'intérieur de l'enceinte, le développement du groupe épiscopal et du quartier canonial empiète sur l'ancien *decumanus* majeur et la circulation paraît se reporter sur un ancien axe secondaire qui relie, d'Est en Ouest, les églises Saint-Pierre-le-Donjon, Sainte-Colombe-du-Carrouge et, hors de l'enceinte, Saint-Maurice. Cet ancien *decumanus* de la ville antique sera appelé à devenir l'axe majeur de la cité médiévale comme en témoigne le nom qui le désignera au XIIIe siècle : la Grande-Rue.

### **Annexe 1 : Les plans de Sens antique.**

— *Plan Hure.*

Plan sommaire formé d'un quadrillage d'îlots carrés superposé d'un plan de la ville de Sens au XVIIIe siècle, destiné à montrer la permanence du réseau de voirie antique dans la topographie de la ville moderne. Publié dans HURE, 1931, p. 141, ce document paraît désormais fautif, à la suite des travaux de P. Parruzot, J. Nicolle et D. Perrugot, en raison de la thèse défendue par son auteur, qui voyait dans la grande rue et dans la rue de la République les deux axes principaux de la ville antique.

— *Plan Nicolle.*

Publié dans les Actes du colloque de Tours de 1980, intitulés *Archéologie urbaine*<sup>46</sup>, ce plan repporte sur un fonds de carte de la ville actuelle la localisation des différentes découvertes antiques connues depuis le XIXe siècle. La voirie est essentiellement signalée par deux axes intra-muros : l'un, orienté E/O, correspondant à l'actuelle rue Thénard et à son prolongement ; l'autre, N/S, formant carrefour avec la précédente, recouvrant la rue Beaurepaire. Cinq autres segments de voies sont indiqués, correspondant à la même trame que les précédents ou, au contraire, orientés selon d'autres axes S-E/N-O ou S-O/N-E. Ce plan, accompagné d'une brève notice, est établi d'après la documentation ancienne et les observations directes de l'auteur, qui a été chargé de nombreuses opérations de sauvetage dans les années 1950-1980 et qui a, en particulier, surveillé avec P. Parruzot et J. Coudray, les excavations pratiquées dans les années 1950 pour la réalisation du tout-à-l'égout.

---

<sup>46</sup> NICOLLE, 1980.

— *Plan Pinon.*

Présenté en 1986 dans un recueil sur la topographie historique des villes européennes<sup>47</sup>, puis en 1988 dans une synthèse consacrée à l'architecture et l'urbanisme en gaule romaine<sup>48</sup>, ce plan a été établi par Pierre Pinon d'après les informations publiées ou communiquées par les archéologues contemporains. Sur un fonds de carte de la ville moderne (plan du service vicinal de 1900), il repporte la localisation des sections de voies antiques connues et propose une restitution générale du parcellaire antique, fondé sur un quadrillage régulier orthogonal de la cité selon une trame N-NO/S-SE (*cardines* déviés de 13°5 vers l'ouest). Deux voies cependant divergent de l'orientation générale de la trame. L'une, orientée N-O/S-E, correspondant à l'actuelle rue d'Alsace-Lorraine, est placée hors de l'espace urbanisé. Une seconde, coupant la rue des Moulins, suit un axe S-O/N-E, traversant en oblique le quadrillage restitué de la trame urbaine. Il s'agit là d'une des voies « diagonales » signalées par J. Nicolle.

— *Plan Perrugot.*

Publié à différentes reprises depuis 1989<sup>49</sup>, ce plan de synthèse de la ville antique a été enrichi régulièrement par les nouvelles découvertes faites par Didier Perrugot ou d'autres chercheurs. La dernière version, qui date de 2002<sup>50</sup>, superpose au plan de la ville contemporaine la trame de la voirie antique formée d'un quadrillage régulier d'axes N-NO/S-SE. Une voie, nouvellement découverte, s'écarte de l'orientation générale. Reconnu près du boulevard des Castors, cet axe « diagonal » N-NE/S-SO est situé hors de l'espace urbanisé et constitue un chemin rural plutôt qu'un élément de voirie urbaine. Les plans de D. Perrugot ne reprennent pas les autres axes diagonaux mentionnés par J. Nicolle et P. Pinon.

---

<sup>47</sup> PINON (Pierre), « La persistance des trames urbaines d'origine romaine » dans *Géographie historique des villes d'Europe occidentale*, tome II, *Espaces sociaux et paysages urbains*, Paris, 1986, p. 22-39.

<sup>48</sup> PINON, 1988.

<sup>49</sup> PERRUGOT, 1989, p. 142-161.

<sup>50</sup> PERRUGOT (Didier), « Sens, capitale de la *Civitas Senonum* », dans DELOR, 2002, p. 631-636.

## **Annexe 2 : plans de la ville médiévale de Sens.**

—*Plan Beaujard.*

Ce plan sommaire qui accompagne les notices rédigées par B. Beaujard pour le volume VIII de la *Topographie chrétienne des citées de la Gaule* est un document utile pour localiser les édifices cités dans le volume.

- *Plan Perrugot.*

Publié sous le titre « Topographie simplifiée de la ville de Sens comprenant les principaux édifices religieux » dans Perrugot, 1990, p. 56, ce croquis signale la position de quelques établissements religieux des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. Sommaire et incomplet, ce document n'est guère utile à l'analyse de la topographie médiévale de Sens au Haut Moyen Age.

— *Plan Delor.*

Publié dans le second volume « Yonne » de la *Carte archéologique de la Gaule* (2002), sous le titre « Sens. Implantation des édifices religieux et des nécropoles chrétiennes » (Fig. 1071), ce plan réalisé par J.-P. Delor accompagne les notices consacrées aux découvertes archéologiques relatives au Haut Moyen Age faites à Sens. Ce document est fautif, car il confond les vocables de certains édifices religieux, indique une mauvaises situation pour d'autres et ne mentionne pas plusieurs des fondations nouvelles du XIII<sup>e</sup> siècles. La situation exposée par ce document n'est pas celle du Haut Moyen Age, puisque certains monuments indiqués appartiennent au XIII<sup>e</sup> siècle, ni celle du bas Moyen Age, puisque manquent les églises des ordres mendiants, des hôtels-Dieu ou les paroisses péri-urbaines. Pour les édifices du Haut Moyen Age, notons que l'oratoire Saint-Sérotin, à l'Est de la ville, était associé à l'abbatiale de Saint-Pierre-le-Vif et non à l'église Saint-Savinien. Au Nord, le site de Saint-Sauveur est en réalité celui de l'église Saint-Thibault (XII<sup>e</sup> s.), alors que ce vocable était porté primitivement par l'église Saint-Savinien ainsi

que par la chapelle de la nécropole rurale des chanoines (Saint-Sauveur-des-Vignes).

### Annexe 3 : répertoire des édifices du haut Moyen Age

**Groupe épiscopal :** L'existence d'un groupe épiscopal à Sens à l'époque mérovingienne reste contestée, car les sources historiques sont soit imprécises, soit tardives. D'après la *Vita S. Lupi*, l'*ecclesia* est dédiée à Etienne seul ou à Marie et Etienne. Le chroniqueur Odorannus, à la fin du Xe siècle, ne connaît qu'une église-mère dédiée à saint Etienne : en 999, « *hic matrem ecclesiam sancti Stephani qui igni cremata fuerat decora vit* ». Les sources du XIe siècle distinguent plusieurs églises. Selon la *Grande Passion* de saint Savinien, l'apôtre du Sénonais aurait édifié trois églises : « *intra muros eiusdem civitatis duas ecclesias consecravit, unam in honore Dei genetricis Marie et perpétue Virginis, alteram in honore protomartyris Stephani opposuit et in veneratione sancti Iohannis Baptiste tertiam* ». La *Chronique* de Saint-Pierre mentionne aussi trois édifices, mais pour des époques différentes. Avant le Xe siècle, elle ne signale que l'*ecclesia sancti Stephani* que Wenilo (841-847) restaure, puis, pour l'an 924, une très vieille basilique Sainte-Marie proche de Saint-Etienne, qui est réédifiée par l'évêque Adaldus. En juin 967, sous l'épiscopat d'Archembaldus, ce sont trois basiliques - Saint-Etienne, Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste - qui sont incendiées ainsi que les bâtiments des chanoines. Aucun des textes médiévaux n'apporte la preuve de l'existence de ces édifices aux temps mérovingiens et les informations archéologiques restent lacunaires.

**Notre-Dame ou Sainte-Marie :** basilique du groupe épiscopal, située dans le *castrum*. Fondée selon la légende par saint Savinien (*Grande Passion* de saint Savinien), elle n'est mentionnée pour la première fois que dans La *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* qui la présente comme « une très vieille basilique Sainte-Marie proche de Saint-Etienne ». Reconstituée par l'archevêque Adaldus en 924, elle fut détruite par un incendie en 967 ou 968 et restaurée peu après par l'archevêque Anstase<sup>51</sup>.

---

<sup>51</sup> Chronique de Saint-Pierre-le-Vif dite de Clarius, p. 89.

**Notre-Dame-du-Charnier** : Prieuré clunisien de La Charité-sur-Loire, établi en 1078<sup>52</sup> dans l'ancienne abbaye Sainte-Marie-de-la-Porte. Incendié en 1179, puis ruiné à différentes époque. La chapelle du prieuré subsistait au XVIIe siècle et disparut à une époque indéterminée, mais postérieure à la date de 1577 indiquée parfois

**Saint-Benoît** : Eglise fondée à une époque indéterminée dans le *castrum*, à l'ouest du cloître des chanoines, en application d'une permission accordée par une charte du roi Eudes donnée en faveur de l'abbaye Sainte-Colombe le 16 juin 891<sup>53</sup>. Edifice disparu, détruit lors de la Révolution.

**Saint-Didier** : Eglise située hors de l'enceinte, près de la porte Saint-Didier. Elle aurait été fondée par le chorévêque Otrade, qui y fut inhumé en 864. Incendiée par le comte Renard en 1015<sup>54</sup> et plusieurs fois restaurée par la suite. Actuellement, église Sainte-Mathie, rebâtie aux XVIIe et XVIIIe siècles.

**Sainte-Béate** : église élevée à 3,5 km au nord-est de Sens, en un lieu-dit *ad martyres*, sur les tombes de Sanctianus, Beata et Augustinus. Détruite en 731 par les Sarrasins, ses vestiges étaient encore visibles en 877, mais une croix était le seul souvenir qui en restait au XIIe siècle. Une nouvelle église fut édifiée à proximité, au lieu-dit *Sanceias*. L'archevêque Anségise, au IX siècle, y préleva des reliques qu'il fit transporter à Saint-Pierre-le-Vif. Au XVIIe siècle, un ermitage occupait le site situé à mi-chemin entre le monastère de Sainte-Colombe et le village de Saligny. Les derniers édifices disparurent aux XVIIIe et XIXe siècles.

**Sainte-Colombe** : basilique construite à un mille au nord de la ville, sur les lieux du martyr de la vierge Colombe, dont elle abritait les restes. Si un premier édifice fut élevé vers la fin du VIe siècle, comme semblerait l'attester la découverte de sarcophages de cette époque, la basilique ne figure de façon

---

<sup>52</sup> Chronique de Saint-Pierre-le-Vif dite de Clarius, p. 133.

<sup>53</sup> QUANTIN (Max), *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, Auxerre, 1854, p. 128-130, pièce n° LXV.

<sup>54</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 111.

explicite que dans le testament de Desiderius évêque d'Auxerre (vers 614). L'évêque Lupus, mort avant 627, fut enseveli à l'extérieur de la basilique, « sous sa gouttière, aux pieds de sainte Colombe ». La communauté religieuse est mentionnée dans un privilège d'immunité donné par l'archevêque Emmo le 26 août 660. En 695 (696 ou 698), Ranachaire, 2<sup>ème</sup> abbé, obtint confirmation de l'exemption par une assemblée de douze évêques réunis au palais de Mâlay. Charlemagne confirma les possessions de l'abbaye en 804. L'église fut reconstruite au IX<sup>e</sup> siècle, après le passage des Normands, et l'archevêque Wenilo procédait au transfert des reliques de sainte Colombe et de saint Loup en juillet 853. L'abbatiale, reconstruite dans le style gothique au XII<sup>e</sup> siècle et restaurée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, fut totalement détruite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle église, de style néo-gothique, édifée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, occupe l'emplacement du sanctuaire médiéval.

**Sainte-Colombe-du-Carrouge** : Peut-être édifée vers 891, au même moment que l'église Saint-Benoit, cette basilique aurait servi de refuge pour les reliques de sainte Colombe menacées par les raids normands. Elle tirait son surnom « carrouge » de sa position au carrefour des principales voies de la ville, dans l'enceinte. L'église, rebâtie au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui se dressait au croisement de l'actuelle Grande-Rue avec la rue de l'Ecrivain, fut détruite lors de la Révolution.

**Sainte-Marie-de-la-Porte** : monastère de femmes situé hors de l'enceinte, près de la porte est du castrum, dite porte Saint-Léon. Fondé à une époque indéterminée, il fut détruit lors d'une attaque des Normands, entre 886 et 898<sup>55</sup>. Rétabli comme monastère d'hommes, il était détenu par des abbés laïcs à la fin du Xe et au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Incendiée par le comte Renard en 1015<sup>57</sup>. Rebâtie vers 1024 pour six clercs<sup>58</sup>. Réformé par les clunisiens de La Charité-sur-Loire en 1078<sup>59</sup>, sous le titre de Notre-Dame-du-Charnier.

---

<sup>55</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 62, n. 1.

<sup>56</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 75, n. 6. ; p. 108.

<sup>57</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 111.

<sup>58</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 117.

<sup>59</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 133.



**Saint-Eracle** : Cette église, située dans le faubourg Est, était proche de Saint-Jean. La date de sa construction et sa fonction primitive sont incertaines. Elle est mentionnée pour la première fois dans un diplôme de Louis le Pieux. Incendiée en 1032, elle ne fut peut-être pas reconstruite et son souvenir fut associé à l'abbaye Saint-Jean.

**Saint-Etienne** : basilique épiscopale. Époque de fondation inconnue. La cathédrale est signalée pour la première fois au VIII<sup>e</sup> siècle par la *Vita S. Lupi*. Bien que le texte n'indique pas l'emplacement dans la ville, il est assuré qu'elle est installée *intra muros* car l'évêque qui demeure près de Saint-Etienne doit sortir de l'enceinte pour visiter les basiliques suburbaines. L'édifice était vétuste lorsque l'archevêque Wenilo le restaura vers 841-847<sup>60</sup>. Détruite par un incendie, en juin 967<sup>61</sup> ou en juillet 968<sup>62</sup>. Nouveau chœur bâti peu après par l'archevêque Archambaud et travaux poursuivis par l'archevêque Anstase<sup>63</sup>. Dédicace de la nouvelle cathédrale le 5 octobre 982 ou 983<sup>64</sup>. Son emplacement serait celui de la cathédrale gothique, toujours conservée.

**Saint-Eugène** : D'après les *Notes manuscrites* de Tarbé, église dédiée à Notre-Dame et Saint-Eugène, fondée dans la banlieue Sud de Sens vers 1090 par l'archevêque Richer et consacrée par lui en 1093. Parfois confondue par erreur avec l'église Saint-Paul. Peut-être à l'origine de la paroisse Saint-Cartaault. Emplacement inconnu.

**Saint-Gervais /Saint-Protais** : patronage primitif de l'église Saint-Léon, d'après Clarius.

**Saint-Hilaire** : Église *intra-muros*, attestée vers 799. Située contre la muraille, dans la partie Sud-Est de l'enceinte, elle aurait accueilli primitivement une communauté de religieuses. Rebâtie au XIII<sup>e</sup> (?) et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, cette église fut totalement détruite à la suite de la Révolution.

---

<sup>60</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 55.

<sup>61</sup> BEAUJARD, 1992.

<sup>62</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 85.

<sup>63</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 89.

<sup>64</sup> *Gallia Christiana*, XII, col. 282.

**Saint-Jean-Baptiste** : baptistère du groupe épiscopal. Détruit par un incendie, en juillet 968<sup>65</sup>. Restauré dans le dernier tiers du Xe siècle par l'archevêque Anstase<sup>66</sup>.

**Saint-Jean-L'Evangeliste** : Selon la légende, ce monastère aurait été fondé par l'évêque Eraclius vers 515, mais comme cet évêque sénonais a probablement été « inventé » au IXe siècle, rien ne prouve une institution aussi ancienne. Les basiliques Saint-Eracle et Saint-Jean ne sont citées pour la première fois que dans un diplôme de Louis le Débonnaire daté du 9 mai 827, mais leur fondation était probablement antérieure au IXe siècle. L'abbaye Saint-Jean, restaurée par des chanoines réguliers en 1111, subsista jusqu'à la Révolution. L'abbatiale des XIIIe-XVIIe siècles est encore conservée à l'entrée de l'ancienne route de Troyes (ancien Hôpital), ainsi que les bâtiments conventuels des XVIIe et XVIIIe siècles.

**Saint-Léon** : basilique péri-urbaine, qui s'élevait à l'entrée de la route de Troyes, sur le côté sud. Mentionnée à l'occasion d'un don de l'évêque Desiderius d'Auxerre<sup>67</sup> (605-623), elle accueillait une communauté de religieux avant le IXe siècle. Selon la *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif*, l'archevêque Anségise, vers 870, transféra depuis cette église vers celle de Saint-Pierre-le-Vif les corps de quatre évêques présumés. L'église était dotée d'une tour « extrêmement élevée » qui fut détruite par les Sénonais lors d'un siège de la ville par les Normands, en 886 ou 887 (?)<sup>68</sup>. Incendiée par le comte Renard en 1015<sup>69</sup>, elle fut rebâtie et subsista comme église paroissiale jusqu'au XVIIIe siècle, puis fut totalement détruite.

**Saint-Maurice** : l'origine de cette église édifiée dans l'île d'Yonne, face à la ville, se trouverait dans un monastère fondé par l'évêque Landbertus (678-690).

---

<sup>65</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 85.

<sup>66</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 89.

<sup>67</sup> *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t. 1, p. 106.

<sup>68</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 63.

<sup>69</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 111.

Devenue église paroissiale, elle fut rebâtie au XIIe siècle et restaurée au XVIe. Edifice toujours conservé.

**Saint-Maximin** : Eglise *intra-muros* peut-être fondée au VIIe siècle. Elle s'élevait contre la muraille, dans la partie Sud-Ouest de l'enceinte. Une communauté de religieuses (les Béguines) lui était associée jusqu'au IXe siècle, mais leur souvenir subsista jusqu'au XIIIe siècle. L'édifice, rebâti à l'époque médiévale, fut détruit lors de la Révolution.

**Saint-Médard** : Selon Tarbé, il existait « au bas de la montagne de Saint-Bond », sur la rive gauche de l'Yonne, une croix qui marquait l'emplacement d'un monastère dédié à saint Médard et fondé par l'archevêque Arnulphe vers l'an 650. Ce monastère fut détruit par les Normands, mais le souvenir de son emplacement fut conservé et la procession des Rogations, lorsqu'elle se rendait de Saint-Bond à Saint-Martin, y faisait une halte. Là, le préchantre de la cathédrale chantait par trois fois : « Sancte Medarde, ora pro nobis ». Rien ne confirme cette tradition rapportée par l'historien sénonais, mais on ne saurait exclure totalement l'existence de cet ancien monastère.

**Saint-Paul-sur-Vanne** : église antérieure à 933 et désignée à cette date comme *abbatiolae*<sup>70</sup>. Cédée en 1192 à l'abbaye prémontrée de Dilo<sup>71</sup>. Prieuré prémontré, puis abbaye en 1221. L'église, bâtie à neuf au XIIIe siècle, fut détruite lors de la Révolution.

**Saint-Pierre-le-Donjon** : église édifiée à l'intérieur du *castrum*, près de la courtine Est. Dépendance de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif, elle servit de refuge aux reliques de ce monastère en 937, lors d'une attaque des Hongrois<sup>72</sup>. Edifice détruit à la suite de la Révolution.

---

<sup>70</sup> STEIN (Henri), « Note sur un diplôme du roi Raoul », *Le Moyen Age*, 1902, examine un acte daté de 931 ou 935 par lequel le roi Raoul fait don à son fidèle Adelard du bénéfice de *l'abbatiolæ sancti Pauli* près de la cité de Sens. Cet acte a été publié par Max QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, Auxerre, 1854, p. 137-138, pièce n° LXXI, sous l'année 933.

<sup>71</sup> L'acte de donation à Dilo, en 1192, édité dans la *Gallia Christiana*, vol. XII, col. 60, indique précisément « donavimus eis ecclesiam S. Pauli de Vanna ».

<sup>72</sup> *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* dite de Clarius, p. 74.

**Saint-Pierre-le-Vif** : Monastère d'hommes établi dans le faubourg oriental de la cité, sur le côté Nord de la voie romaine de Sens à Troyes. L'acte de fondation, par une reine nommée Theodechilde, a une date comprise entre 533 et 598, est un faux mais l'établissement fut certainement institué dès la fin du VIe siècle. Le premier document authentique qui atteste son existence est le privilège d'immunité que l'évêque Emmo avait accordé en 660 « au monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul que la reine Théodechilde a construit à ses frais et où elle a sa tombe, à proximité de l'oppidum de Sens ». Un acte de donation, datant de 725, confirme la présence de la tombe royale dans la basilique. Malgré ces documents, la date de fondation du monastère est incertaine, en raison de la difficulté d'identifier la fondatrice, qui est considérée comme une fille de Clovis par certains et comme une fille de Thierry Ier par d'autres. Au VIIe siècle, les moines de Saint-Pierre suivent « la règle bénédictine à la manière du monastère de Luxeuil ». Peut-être réformé par la reine Bathilde, ce monastère attirait les donateurs et les personnages pieux qui souhaitaient être inhumés dans son enceinte. L'archevêque Emmo y fut enseveli en 675, comme aussi Ingoara et Leotheria, soeurs de l'archevêque Ebbo, en 750. A partir de 847, la basilique recueillit diverses reliques et corps saints.

**Saint-Rémy** : Citée dans la *Vita S. Lupi*, la basilique Saint-Rémi était hors les murs, au sud de la ville, et l'évêque Lupus (connu en 614) pouvait s'y rendre à pied. Le monastère d'hommes (Bénédictins) qui la desservait dès le VIIe siècle fut transféré, en 833, à Vareilles par l'archevêque Aldric. Revenus près de la basilique, les moines édifièrent une nouvelle abbatale (au XIIe siècle ?). L'église, détruite au XIVe siècle lors de la mise en défense de la ville, fut remplacée par une simple chapelle qui subsistait encore au XVIIe siècle. Des observations archéologiques, par Pierre Parruzot, ont révélé les substructions d'un édifice roman ou pré-roman dans l'enceinte de l'actuelle école du Cours-Tarbé, qui occupe le site de l'ancien monastère.

**Saint-Sauveur** : patronage primitif de la basilique Saint-Savinien.

**Saint-Sauveur-des-Vignes** : Chapelle funéraire destinée à la sépulture des chanoines de la cathédrale fondée par l'archevêque Magnus (800-818). Cette église, qui se dressait à l'Est de Sens, fut donnée au XIIe siècle à l'abbaye Saint-Jean et érigée en prieuré. Les édifices, détruits et rebâti à différentes époques, disparurent dans le cours du XVIIIe siècle.

**Saint-Savinien** : basilique funéraire proche de l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif établie sur une nécropole de l'antiquité tardive. Un édifice existait peut-être dès le milieu du IXe siècle. Des travaux furent entrepris en 1068 pour la réfection du choeur. Edifice conservé.

**Saint-Serotin** : Basilique funéraire proche de Saint-Pierre-le-Vif qui abritait les restes de Serotinus (*Première Passion de Savinien* ). Selon la chronique d'Odorannus, elle aurait été complètement détruite par les Normands et le corps de Serotinus transféré à Saint-Pierre-le-Vif.

## BIBLIOGRAPHIE

BEAUJARD B., 1992, notice « Sens », dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, tome VIII, Paris : De Boccard, p. 19-32.

BERGER J.-C., 1984, « Saint-Pierre-le-Donjon. Quelques documents autour de l'ancien quartier », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, fascicule 27, p. 37-41.

DELOR J.-P., 2002, *Carte archéologique de la Gaule. L'Yonne*, 2 vol, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

HURE A., 1931, *Le Sénonais Gallo-romain*, Auxerre : Société des Sciences de l'Yonne.

JULLIOT G., 1898, *Inscriptions et monuments du Musée gallo-romain de Sens*, Sens.

LABOISE L.-F., 1913, « L'église Saint-Léon », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, tome XXVII [1912], p. 230-245, Sens : Duchemin.

NICOLLE J., 1980, « Sens », dans *Archéologie urbaine. Actes du Colloque international, Tours, 17-20 novembre 1980*, Paris : AFAN, p. 699-702.

PARRUZOT P., 1971, *Sens*. Colmar-Ingersheim.

PERRIN J., 1903, « Découverte des restes de l'église Sainte-Colombe-du-Carroge », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, tome XX, p. 39-53, Sens : Duchemin.

PERRUGOT D., « Archéologie urbaine et ville antique. L'exemple de Sens-Agedincum », *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques de l'Yonne*, n° 7, p. 49-56.

PERRUGOT D., 1989, « Les villes : Sens », dans *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, Auxerre : éd. C.D.R.A. 89/C.R.R.A.B., p. 142-161.

PERRUGOT D., 2002, « Sens, capitale de la *Civitas Senonum* », dans DELOR (Jean-Paul), *Carte archéologique de la Gaule, L'Yonne*, vol. 2. Paris, p. 631-636.

PINON P., 1988, « Sens - Agedincum - Senones », dans BEDON (Robert), CHEVALLIER (Raymond) et PINON (Pierre), *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*, t. 2, « L'urbanisme en Gaule romaine », Paris : éd. Errance, p. 230-234.

SAPIN C., 1986, *La Bourgogne préromane*, Paris : Picard.

TARBE Th., 1838, *Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens*, Sens.

Fig. 1 : Sens-Agenticum. La ville du Ier-IIIe siècle. Hypothèse d'implantation de la trame urbaine et situation des principaux édifices publics.

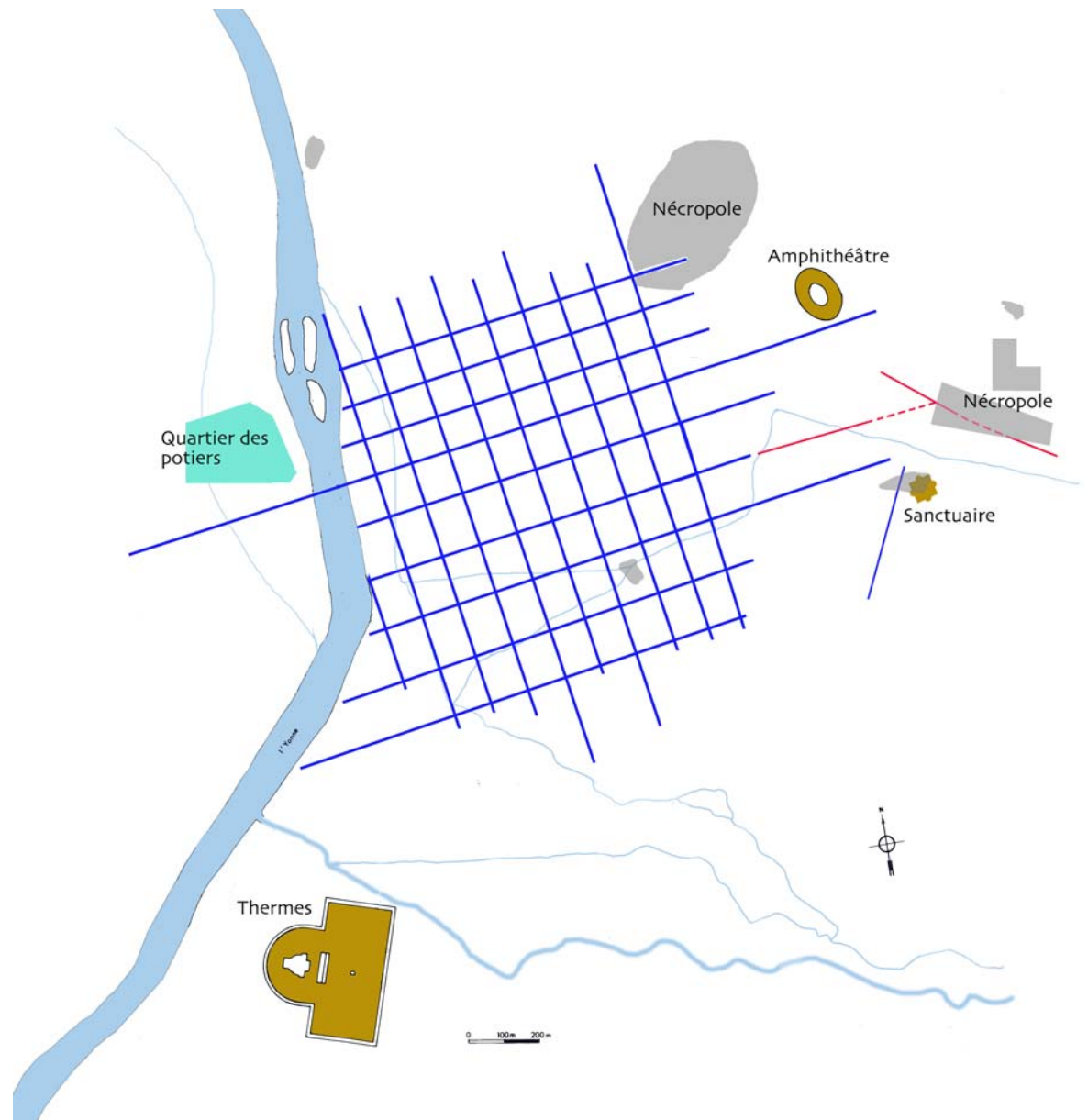




Fig. 2 : Sens. La ville fortifiée de la fin de l'Antiquité.

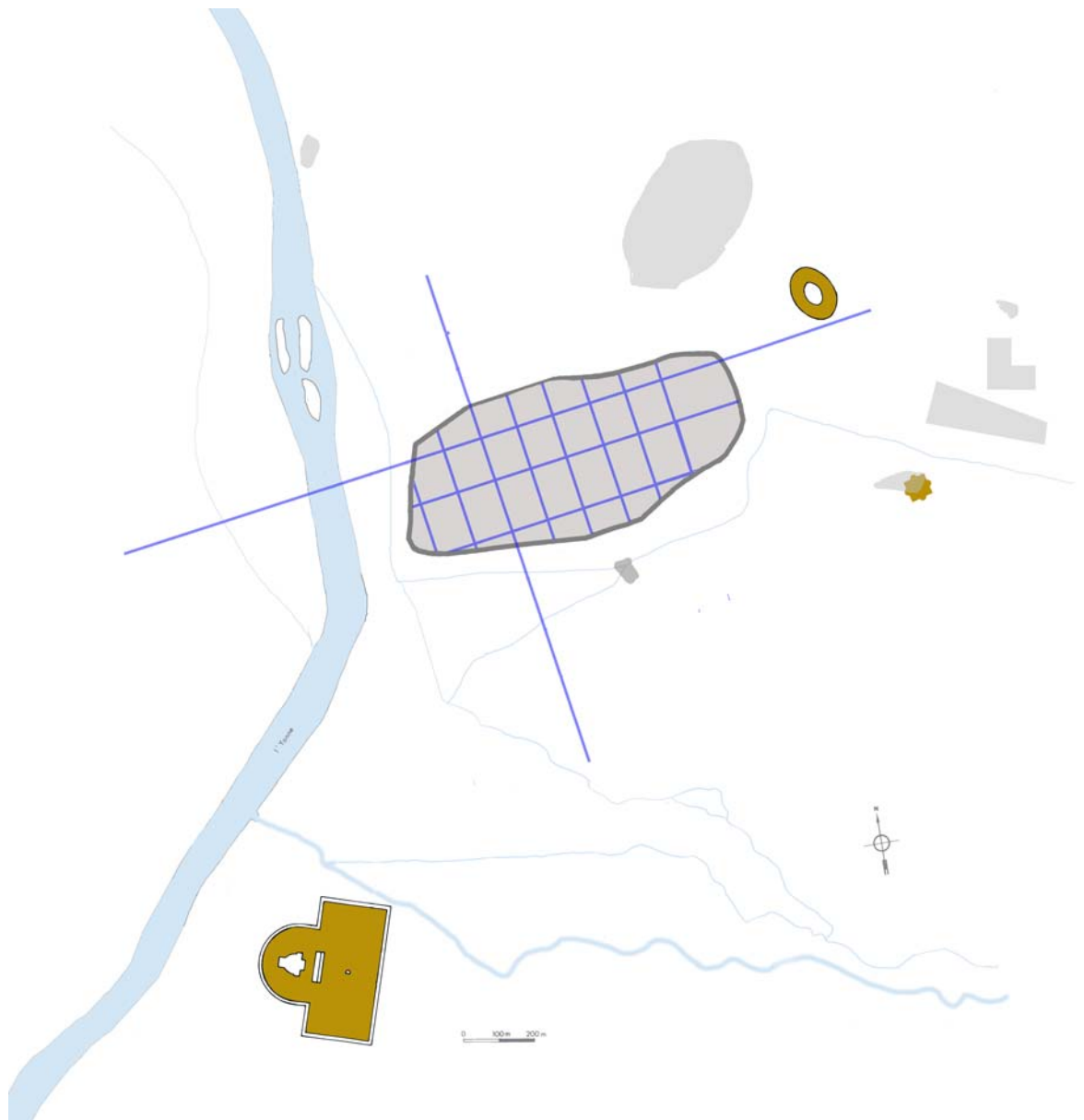


Fig. 3 : Sens. La ville mérovingienne. Ve-VIIIe siècle.

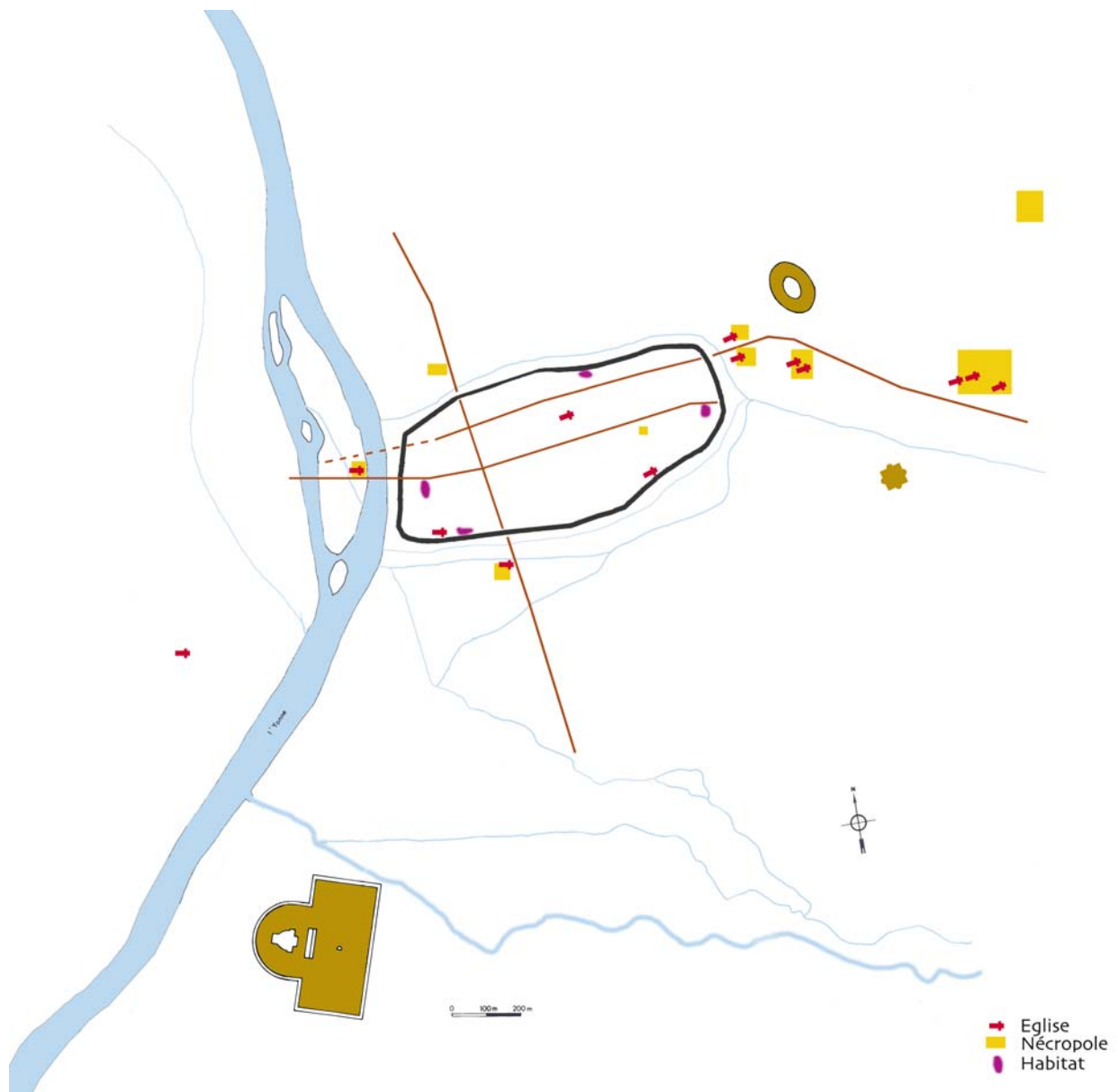


Fig. 4 : Sens. La ville carolingienne. VIIIe-Xe siècle.

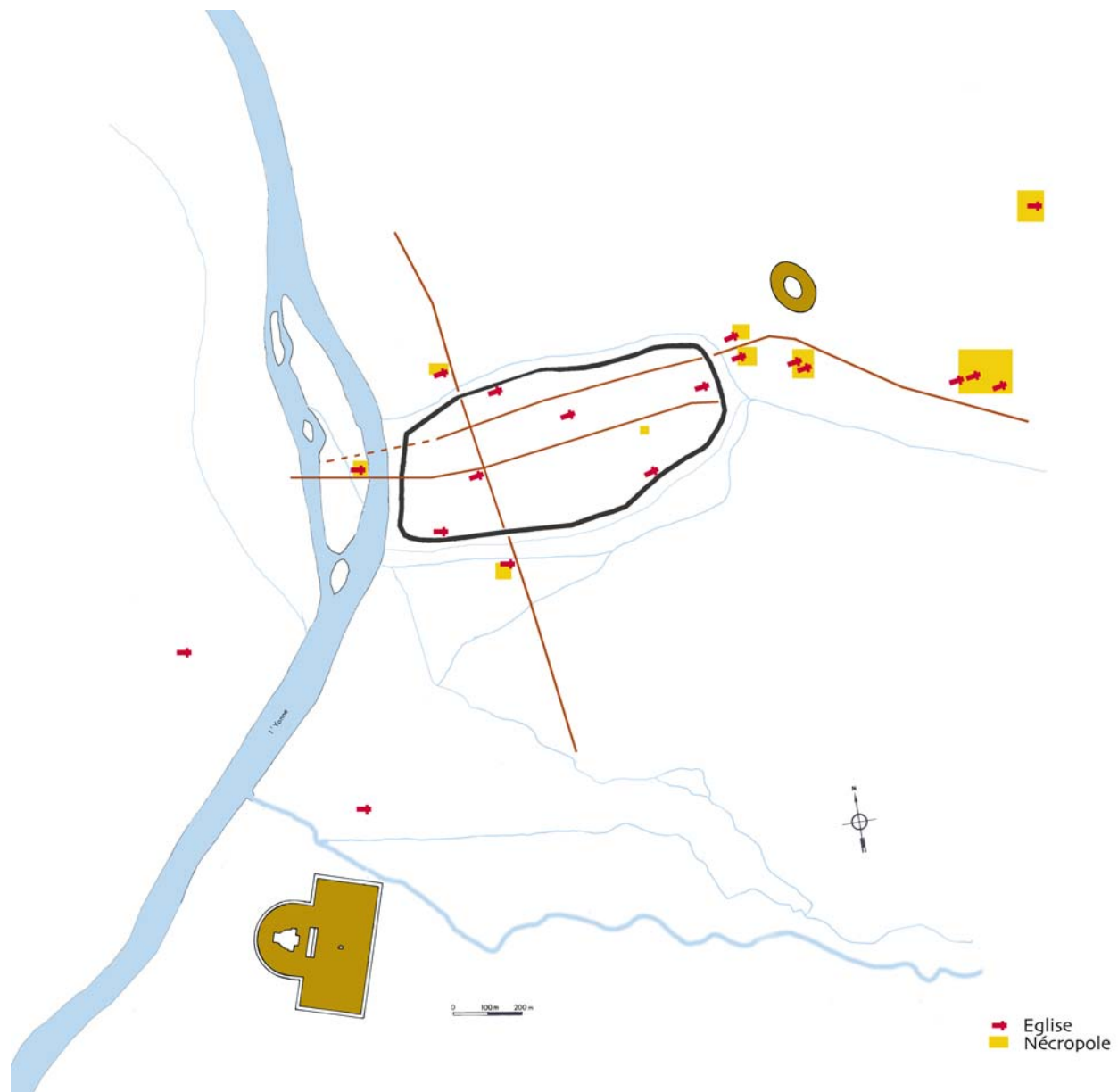


Fig. 5 : Sens. Situation des édifices religieux du haut Moyen Age.

